 

**Termes de références relatives au renforcement des capacités des experts nationaux en matière de mise en œuvre du Cadre de Transparence Renforcée (CTR) de l’Accord de Paris sur le Climat**

**Pays : Djibouti**

**Date : 08 au 12 decembre 2024**

Table des matières

[1. CONTEXTE 3](#_Toc178803091)

[2. OBJECTIFS 5](#_Toc178803092)

[2.1 Objectif général 5](#_Toc178803093)

[2.2 Objectifs spécifiques 5](#_Toc178803094)

[2.3 Résultats attendus 5](#_Toc178803095)

[3. NOTE METHODOLOGIQUE 6](#_Toc178803096)

[3.1. Déroulement de la formation 6](#_Toc178803097)

[3.2. 6](#_Toc178803098)

[3.3. Participants 6](#_Toc178803099)

[30 membres techniques du Comité National Directeur sur les Changements climatiques. 6](#_Toc178803100)

[3.4. Agenda de la formation 6](#_Toc178803101)

[3.5. Budget 8](#_Toc178803102)

1. **CONTEXTE**

La République de Djibouti est un pays parmi les pays les moins développés, situé sur la Corne de l’Afrique à la jonction de la mer rouge et du Golfe d’Aden. Le pays compte environ 818 159 habitants (RGPH, 2009) dont une très grande majorité est concentrée dans les milieux urbains. Le climat du pays est de type désertique avec une pluviométrie moyenne de l’ordre de 150 à 300 mm par année.

 Les populations rurales du pays comptent pour environ un tiers de la population totale du pays et vivent de l’élevage intensif des petits ruminants et des camélidés et plus rarement des bovins. La pratique de l’agriculture est marginale dans le pays et se pratique essentiellement sur les berges des oueds dans les bas-fonds des vallées. L’agriculture ne contribue qu’à environ 3% du PIB du pays.

 Le pays est très vulnérable aux effets du changement climatique tels que les sécheresses récurrentes, les inondations et les vagues de chaleur. Selon les évaluations post-catastrophes réalisées à la suite de la sècheresse en 2011, les pertes et dommages causées à l’économie nationale ont été évaluées à près de 127 millions de dollars US. Djibouti est également confronté à plusieurs menaces liées aux activités humaines telles que le surpâturage, les déboisements (acacias et mangroves), les pratiques agricoles inappropriées, l’utilisation des combustibles ligneux tels que le charbon et le bois de chauffage, la propagation de l’espèce invasive prosopis, et la pollution plastique.

Toutes ces activités entrainent la dégradation des écosystèmes. L’économie du pays est essentiellement orientée vers le secteur tertiaire qui contribue à plus de 80% du PIB du pays. Le secteur des ports domine dans le secteur des services et le pays déploie des efforts et des investissements conséquents pour développer une chaine de transport multimodale comprenant des ports, un chemin de fer et des routes transnationales et des aéroports. Le pays ambitionne de devenir un hub d’échange commercial entre l’Afrique et le reste du monde.

La Vision 2035 et ses déclinaisons quinquennales consacrent cette ambition de Djibouti de devenir un carrefour d’échange commercial. En matière de production énergétique, Djibouti a produit jusqu’en 2011 l’essentiel de ses besoins énergétiques grâce à l’utilisation de centrales thermiques fonctionnant au fuel lourd. A partir de 2011, Djibouti importe de l’énergie électrique d’origine hydroélectrique de l’Ethiopie. Afin de lutter contre les effets néfastes du changement climatique, Djibouti a mis en place dès l’année 2006, un plan d’action national pour l’adaptation qui visait à déployer des mesures urgentes d’adaptation.

Ce plan avait identifié huit projets prioritaires dans le domaine de l’eau, de l’agriculture et de l’élevage ainsi que les zones côtières. Ce plan a permis la mobilisation de plus de 40 millions de dollars et la mise en œuvre de projets importants pour renforcer l’adaptation des communautés rurales et des écosystèmes marins et terrestres. Ces projets ont été financés par différents fonds tels que le Fonds Mondial pour l’Environnement, le Fonds pour l’Adaptation, le Fonds des Pays les Moins Avancés ainsi que des fonds des partenaires bilatéraux. Dans l’optique de consolider les résultats atteints par le PANA et préparer le pays sur le plus long terme au changement climatique, Djibouti a développé une stratégie nationale sur le changement climatique et a commencé à s’engager également sur le développement d’un plan national d’adaptation aux changements climatiques (document de projet soumis en attente d’approbation).

La république de Djibouti est en train de finaliser le premier rapport biennal actualisé (BUR 1) qui vise à actualiser les informations sur les circonstances nationales, les inventaires de gaz à effet de serre, les mesures d’atténuations du changement climatique, ainsi que l’identification des contraintes, des lacunes, des

Signataire de l'Accord de Paris, Djibouti a soumis sa Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en 2015, et est en train de finaliser la révision de sa CDN en actualisant les efforts de réduction des GES (atténuation) ainsi que l’évaluation de sa vulnérabilité et des options d’adaptation face aux changements climatiques.

Pour approfondir et formaliser cette vision de long terme, Djibouti a lancé la mise en œuvre un projet d’élaboration de la vision et feuille de route de la Stratégie à Long Terme de Développement à Faible Émission de Carbone (LT-LEDS). Ce projet vise à établir une feuille de route stratégique jusqu'en 2050, orientant le pays vers une transition énergétique et économique durable et résiliente.

L'année 2024 revêt une importance cruciale en termes de rapports climatiques et de préparation des Rapports Biennaux de Transparence (RBTs) ou "BTR" pour Biennial Transparency Report. Cette année est également déterminante pour la préparation du prochain cycle des Contributions Déterminées au niveau National (NDCs), essentiel pour l'engagement global envers les objectifs climatiques. Dans le cadre de la CCNUCC, tous les pays signataires doivent rendre compte des progrès qu'ils réalisent pour atteindre les objectifs de l'accord. L'Accord de Paris (AP) exige de toutes les Parties qu'elles fassent de leur mieux en définissant elles-mêmes des objectifs climatiques nationaux et des plans d'action connus sous le nom de « contributions déterminées au niveau national » (CDN) qui précisent comment elles contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux impacts. Les parties communiquent leurs CDN tous les cinq ans et fournissent les informations nécessaires à la clarté et à la transparence. Le régime mis en place par l'AP vise à créer un mécanisme d'ambition. Chaque CDN successive doit représenter une progression par rapport à la précédente et refléter l'ambition la plus élevée possible, conduisant à une action climatique plus forte qui se poursuivra au fur et à mesure que les régimes climatiques progresseront vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et de neutralité climatique par la suite.

L'AP exige que toutes les parties fassent un rapportage régulier (tous les deux ans, les PMA et les PEID ayant une marge de manœuvre) sur leurs émissions et sur leurs efforts de mise en œuvre. Le rapport bisannuel de transparence (RBT) est le moyen pour les parties de rendre compte de la comptabilisation des CDN. Au niveau national, le suivi des progrès de la mise en œuvre de la CDN peut aider les gouvernements à mieux comprendre si et dans quelle mesure des efforts sont nécessaires pour atteindre la CDN.

Pour répondre à ces exigences en matière de transparence établies dans l'Accord de Paris, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) en collabration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), compte organiser un atelier de renforcement des capacités des experts nationaux en matière de mise en œuvre du Cadre de Transparence Renforcée (CTR), stipulé dans l’Article 13 de l’Accord de Paris sur le Climat.

1. **OBJECTIFS**
	1. **Objectif général**

L’objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités des experts nationaux en matière de mise en œuvre du Cadre de Transparence Renforcée (CTR) de l’Accord de Paris et de préparer le pays à soumettre son premier BTR, à travers notamment les secteurs de l’énergie (y inclus le transport), de l’AFAT, et des déchets. Il s’agit notamment de former les experts nationaux et les détenteurs de données de ces secteurs sur le remplissage des formats tabulaires (CRT) du BTR et le NDC-training, à produire des données et des rapports de qualité et ce dans une transparence effective, comme l’exige l’Accord de Paris sur le climat.

* 1. **Objectifs spécifiques**

Il s’agira spécifiquement de :

* Former les participants sur les exigences en matière de transparence établies dans l'Accord de Paris ;
* Renseigner les CRT sur les inventaires de GES et le calcul des émissions de GES à travers le nouvel logiciel de l’IPCC Software ;
* Institutionnaliser le réseau des points focaux et des task force sectoriels
* Renforcer la capacité des détenteurs de données sectoriels pour la collecte et l’archivage des données d’activités dans le format CRT
* Organiser des sessions restreintes de formation des membres du comité national de rapportage (points focaux sectoriels, autres personnes ressources qui sont responsables du suivi des statistiques) sur les outils IPCC Software et NDC-Tracking Tools  de suivi des progrès dans la mise en œuvre des CDN ;
* Renforcement des capacités des experts sectoriels sur la collecte, l’analyse, le traitement des données et modélisation à travers des logiciels homologués (Assurance et contrôle qualité).

* 1. **Résultats attendus**
* A la fin des sessions de formation, les experts nationaux auront la possibilité :
* Familiariser sur les exigences en matière de transparence établies dans l'Accord de Paris ;
* Renseigner les CRT sur les inventaires de GES et le calcul des émissions de GES à travers le nouvel logiciel de l’IPCC Software ;
* Institutionnaliser le réseau des points focaux et des task force sectoriels
* Renforcer la capacité des détenteurs de données sectoriels pour la collecte et l’archivage des données d’activités dans le format CRT
* Maitriser les outils IPCC 2006 Software et NDC-Tracking Tools  de suivi des progrès dans la mise en œuvre des CDN ;
* Renforcer des capacités des experts sectoriels sur la collecte, l’analyse, le traitement des données et modélisation à travers des logiciels homologués (Assurance et contrôle qualité).
1. **NOTE METHODOLOGIQUE**

* 1. **Déroulement de la formation**
	2.

La formation proposée se déroulera de façon interactive par des échanges dynamiques entre les formateurs et les participants. Les formateurs mettront à la disposition des experts des supports de cours qui leurs permettront de maitriser et s’approprier les outils de collecte des données sectorielles à l’échelle nationale à travers des exemples de simulation proposés lors de cette formation en vue d’atteindre l’objectif de transparence visé.

Le contenu de la formation portera sur le logiciel de l’IPCC 2006 Software, les outils du NDC training Tools.

Le nombre de participants sera de 20 personnes en raison de 5 personnes par secteurs (énergie, transport, AFAT, en plus de 5 experts du volet atténuation sur la CDN).

La formation sera étalée sur une durée de 5 jours de 8h à 17 h. Elle sera assurée par deux experts seniors internationaux.

* 1. **Participants**

**30** membres techniques du Comité National Directeur sur les Changements climatiques.

* 1. **Agenda de la formation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Horaires | Activités | Responsables |
| Jour 1 |
| 08h00 – 09h00 | Enregistrement et installation des participants | DCEV |
| SESSSION 1 | Ouverture de l’Atelier : |  |
| 09h00 – 10h00 | Mot du directeur de la DCEV; Mot du Représentant du PNUD ;Discours du SG/MEV  Photo de groupe ;  | DCEV |
| 10h00-10h30 |  Pause-café et retrait des officiels. | PNUD |
| 10h30-11h00 | Présentation des participantsAdoption du programmeRappel des objectifs de l’atelier et du cadre de transparence dans l’Accord de Paris | Point Focal transparence |
| SESSION 02 :  | Formation sur les outils d’Inventaire des GES IPCC 2006 : Secteur ENERGIE  | Consultant. |
| 11h00-12h00 | Formation sur les outils d’Inventaire des GES: Secteur ENERGIE  | Consultant. |
| 12h-13h | Présentation sur les IGES : Secteur ENERGIE | Consultant |
| 13h00-14h00 |  Pause déjeuné | PNUD |
| SESSION 03 :  | Formation sur les outils d’Inventaire des GES : Secteur ENERGIE | Consultant |
| 14h00-16h00 | Présentation sur les IGES : Secteur ENREGIE | Consultant. |
| 16h00-16h30 |  Résumé et clôture de la journée  | Point focal transparence |
| Jour 2 |
| 08h00-8h30 | Enregistrement et installation des participants | DCEV |
| 08h30-10h30 | Présentation sur les IGES : Secteur AFAT  | Consultant |
| 10h30-11h00 | Pause-café. | PNUD |
| 11h00-13h00 | Présentation sur les IGES : Secteur AFAT  | Consultant |
| 13h00-14h00 | Pause déjeuné  | PNUD |
| 14h00-16h30 | Présentation sur les IGES : Secteur AFAT  | Consultant. |
| 16h30 – 17h00 | Résumé et clôture de la journée  | Point Focal Transparence |
| Jour 3 |
| 08h00-8h30 | Enregistrement et installation des participants | DCEV |
| SESSION 04 (suite) | Formation sur les outils d’Inventaire des GES : Secteur Déchets |  |
| 08h30-10h30 | Présentation sur les IGES : Secteur Déchets  | Consultant |
| 10h30-11h00 |  Pause-café. | PNUD |
| 11h00-13h00 | Présentation sur les IGES : Secteur Déchets  | Consultant |
| 13h00-14h00 | Pause déjeuné  | PNUD |
| 14h00-16h30 | Présentation sur les IGES : Secteur PIUP | Consultant. |
| 16h30 -17h00 | Résumé et clôture de la journée  | Point Focal transparence |
| Jour 4 |
| 08h00-8h30 | Enregistrement des participants et reprise des travaux. | DCEV |
| SESSION 05 : (suite) | Formation spécifique sur le remplissage des CRT : le Logiciel IPCC Software |  |
| 08h00-10h30 | Session d’exercices pratique : IPCC Software | Consultant |
| 10h30-11h00 |  Pause-café. | PNUD |
| 11h00-13h00 | Session d’exercices pratique : IPCC Software (suite) | Consultant |
| 13h00-14h00 | Pause déjeuner  | PNUD |
| 14h00-16h30 | Session d’exercices pratique : IPCC Software (suite) | Consultant |
| 16h30-17h00 |  Résumé et clôture de la journée  | Point Focal transparence |
| Jour 5 |
| 08h00-8h30 | Enregistrement des participants et reprise des travaux. | DCEV |
| SESSION 06 : (suite) | Formation sur le logiciel : NDC Training Tools  |  |
| 08h30-10h30 | Présentation sur le logiciel: NDC Training Tools | Consultant |
| 10h30-11h00 | Pause-café. | PNUD |
| 11h00-13h00 | Présentation sur le logiciel : NDC Training Tools | Consultant |
| 13h00-14h00 | Pause déjeuné | Organisateurs |
| 14h00-16h00 | Présentation sur le logiciel : NDC training Tools | Consultant |
| 16h00-16h30 | Clôture | Point Focal transparence |

* 1. **Budget**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   |  |   |   |   |   |
|   | **Nature des dépenses** | **P. U** | **N. Jrs** | **N. Pers** | **T. Dépenses (FDJ)** |
| **1** | Perdium participants  | 5 000 | 5 | 30 | **750 000** |
| **2** | 2 Pause-café (matin et après-midi), Déjeuner, location salle et frais de timbre | 12005 | 5 | 30 | **1800750** |
| **3** | Frais de communication  | 20 000 | 2 | 2 | **40 000** |
| **4** | Frais d’impression certificat  | 700 | 1 | 30 | **21 000** |
| **5** | Frais d’impression roll ups | 150 | - | - | **150 000** |
| **6** | Le secrétariat (y compris le rapporteur et modérateur) | 10620 | 5 | 4 | **201400** |
| **9** | Achat de matériel de formation  | 50 000 | 1 | 30 | **50 000** |
|  |   |   |   |   | 1. **013 150 FDJ**

**16 927,81 UDS**  |